



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX  
DE PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT  
ACCUEIL DE LOISIRS Année 2024 -2025**

(Remplir 1 fiche par enfant)

Ecole : .....Classe : (rentrée de septembre) .....  
Nom de l'enfant : .....  
Prénom : .....Date de naissance : .....Sexe : F  M   
N° de Sécurité Sociale : .....  
Vaccinations (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	Dates des derniers rappels
DT Polio			
Ou Tétracoq / Pentacoq			

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

PAI : (projet d'accueil individualisé) Oui  Non   
Repas sans porc : Oui  Non   
ALLERGIES : Asthme Oui  Non  Médicamenteuses : Oui  Non   
Alimentaires Oui  Non  Autres : .....

**Si oui, fournir un dossier PAI (obligatoire)**

Votre enfant est-il porteur d'un handicap ? : Oui  Non   
Si oui lequel ? : ..... Est-il reconnu MDPH : Oui  Non

Précisez d'autres éventuels problèmes médicaux : (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les **dates et précautions à prendre** :  
.....  
.....

Prend-il un traitement médical régulier ? Oui  Non  Si oui, lequel et à quelle fréquence :  
.....  
.....

**Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

Recommandations utiles des parents : Votre enfant porte –il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc....Précisez : .....

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, transport en ambulance, intervention chirurgicale) rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

Nemours, le Signature (s) des 2 parents **si garde alternée**

### Prises et diffusion d'images

Il pourra être procédé à des prises photographiques et/ou des vidéos sur les temps d'activités à des fins d'illustrations et de diffusions, sans limite de durée, sur les différents supports médiatiques mis à la disposition de la collectivité. En cas de désaccord, il convient de le signaler ci-après :

J'autorise

Je n'autorise pas

Les animateurs de l'Accueil de Loisirs à prendre mon enfant en photo/vidéo uniquement dans un but de communication des activités du service.

En aucun cas la Ville de Nemours ne cédera ces photos à un tiers.

### Autorisation maquillage

Dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, les animateurs pourraient être amenés à maquiller vos enfants lors d'activités diverses. En cas de désaccord, il convient de le signaler ci-après :

J'autorise

Je n'autorise pas

Les animateurs de l'Accueil de Loisirs de la Ville de Nemours à maquiller mon enfant en utilisant le maquillage de la structure lors d'activités diverses.

Nemours, le

Signature (s) des deux parents si garde alternée